

## Demande d'inscription à une extension du permis de conduire des bateaux de plaisance à moteur

- Eaux maritimes :** Extension « hauturière »
- Eaux intérieures :** Extension « grande plaisance eaux intérieures »

Décret n° 2007-1167 du 2 août 2007 modifié - Arrêté du 28 septembre 2007 modifié

### Identification du demandeur

Madame  Monsieur

Nom de famille (suivi du nom d'usage s'il y a lieu) Prénoms (au complet dans l'ordre de l'état-civil)

Né(e) le A

Nationalité

Adresse complète :

Numéro Extension Nom de la voie

Code postal Localité Pays

Téléphone Courriel

Numéro du candidat(e) (renseignement à fournir par l'établissement de formation)

### Composition du dossier d'inscription

- La présente demande complétée
- Un timbre fiscal électronique de 38 € correspondant au droit d'inscription
- Une photographie d'identité récente et en couleur
- Original du titre permettant l'inscription à l'extension et éventuellement des autres titres

Je soussigné(e), déclare sur l'honneur que les renseignements de la présente demande sont exacts

Fait à : le,

Signature



1, bd de la jetée  
66140 CANET PLAGES  
☎ : 04.68.80.40.98 ou 06.23.17.29.03  
e-mail : [lucbateau@gmail.com](mailto:lucbateau@gmail.com)

site : [www.lucbateaucole.com](http://www.lucbateaucole.com)

N° SIRET : 37892886500021  
TVA intracommunautaire : FR 543 789 288 65  
Dossier : DEM / TF / P / PMC / CIN

N° d'Agrément formateur professionnel : 91.660.068.266 ( DDTEFP)

## Contrat de Formation à l'Extension au Hauturier

### Formule Intensive

#### Contrat entre,

LUC BATEAU ECOLE Etablissement de formation agréé par la DIDAM Aude-Pyrénées Orientales sous le n°06004/2008, le formateur Hanta VALETTE titulaire de la carte professionnelle l'autorisant à enseigner sous le n° 21092,

et,

M. \_\_\_\_\_ né(e) le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_  
téléphone : \_\_\_\_\_ mail : \_\_\_\_\_  
Adresse pour recevoir le permis :

#### **Il est conclu le contrat de formation suivant valable 6 mois jusqu' à l'examen et selon devis :**

Préparation à l'Extension Hauturier du permis mer: Il s'agit d'une **formule intensive ou mixte** s'étalant sur 30 heures - en salle de cours, au siège de l'établissement. Les cours sont dispensés sur rendez-vous.

Avec la fourniture du livret simplifié (programme et exercices) + les examens blancs .

#### Les objectifs sont :

- lecture des cartes, utilisation des outils de navigation
- tracer une route,
- faire valoir une route, en fonction des courants et du vent,
- relever une route,
- calcul des marées,
- connaissances météo nécessaires à la navigation côtière.

Conditions générales: Sont exigés à la signature du contrat :

-100 euros/pers d'arrhes pour une formule **classique**

-250 euros/pers d'arrhes (33% du tarif condensé) pour une formule **condensée ou mixte**

-quelle que soit la formule choisie, le **solde est requis au 3ème jour de la formation intensive**. Le tarif plancher dû pour une formule mixte est de 550 euros.

Les termes décrits plus haut servant de base au contrat.

Le délai d'annulation des réservations de cours est de **7 jours** pour les formules mixtes et intensives. Au delà de ces délais, les honoraires sont dûs.

La résiliation de la part du candidat n'entraîne aucun remboursement des sommes versées.

Le candidat autorise le centre de formation à procéder aux démarches administratives nécessaires à l'établissement de son dossier, l'inscription à la date d'examen théorique. Pour cela il fournit 1 photo d'identité, **l'original de son Permis Mer Côtier**, la copie de sa C.I. ou son passeport, l'inscription à l'extension, les timbres fiscaux 38 euros.

Fait, en 2 exemplaires, pour valoir ce que de droit à Canet en Roussillon le :

Tampon et signature du Formateur : Hanta VALETTE :

Signature du candidat :